

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 janvier 2014
(convocation du 7 janvier 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40	M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel	M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte	M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30	Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIMPLE Nathalie	

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Etude urbaine et de mobilité pour le boulevard Jean-Jacques Bosc
Convention d'étude partenariale avec l'Etablissement Public d'Aménagement
Bordeaux-Euratlantique -
Approbation - Autorisation**

Monsieur OLIVIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux-Euratlantique couvre 738 hectares et s'étend sur les deux rives de la Garonne et 3 communes : Bordeaux, Bègles et Floirac.

Cinq opérations d'aménagement s'intègrent dans ce périmètre :

- Saint-Jean Belcier, quartier autour de la future gare LGV,
- Garonne Eiffel, sur la rive droite et concernant les communes de Bordeaux et Floirac,
- Bègles Faisceau, périmètre regroupant un chapelet de plusieurs opérations d'aménagement,
- Bègles Garonne,
- Floirac Sud.

Le boulevard Jean-Jacques Bosc qui fait partie de la ceinture des boulevards de Bordeaux, se situe à la frontière de 3 de ces opérations : au nord la ZAC St Jean Belcier, au sud le futur projet urbain Bègles Garonne et la Cité Numérique dans le périmètre de Bègles Faisceau. Le boulevard n'est cependant intégré dans aucun de ces 3 périmètres de projets de l'OIN.

Le secteur va ainsi connaître des mutations importantes de son tissu urbain, auxquelles il faut ajouter la réalisation du pont Jean-Jacques Bosc qui modifiera les pratiques de déplacements entre rive droite et rive gauche.

Pour accompagner ces transformations en cours ou à venir, il convient d'étudier les possibles évolutions en termes de déplacements, de fréquentation et de cohérence paysagère du boulevard Jean-Jacques Bosc, véritable couture entre les différents projets de l'OIN mais exclu des périmètres des projets urbains.

Il est donc proposé de mener une étude urbaine et de mobilité sur le boulevard Jean-Jacques Bosc, dont le périmètre sera le suivant : l'étude portera sur l'emprise du boulevard délimitée à l'ouest par le cours Victor Hugo (Bègles) et à l'Est par la tête de pont Jean-Jacques Bosc. Les franges urbaines nord et sud seront incluses dans l'aire d'étude élargie, les plans-guide des projets urbains étant intégrés comme des invariants.

L'étude devra permettre d'envisager les évolutions possibles du boulevard Jean-Jacques Bosc et notamment d'ébaucher le dimensionnement des carrefours, en intégrant les évolutions des modes et du nombre de déplacements induits par la construction du pont Jean-Jacques Bosc et l'aménagement de nouveaux quartiers attractifs. Par ailleurs, l'étude spécifique au boulevard interrogera les différents projets qui l'encadrent pour créer des liens et des porosités à travers cet espace public aujourd'hui plus considéré comme une « coupure urbaine » qu'espace à vivre. Enfin, l'étude répondra à la problématique d'insertion d'une ligne de transports en commun en site propre sur le boulevard Jean-Jacques Bosc, comme le prévoient le schéma des déplacements de Bordeaux-Euratlantique et les réflexions menées dans le cadre du Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains (SDODM).

L'étude sera ainsi décomposée de la façon suivante :

- une analyse territoriale, avec un diagnostic du fonctionnement actuel du boulevard et une analyse paysagère du site,
- la proposition de plusieurs scénarii d'évolution,
- l'élaboration d'un schéma fonctionnel des déplacements et un plan d'aménagement.

Le délai de réalisation de l'étude sera de 18 mois.

La maîtrise d'ouvrage de l'étude est confiée à l'EPA Bordeaux-Euratlantique, qui prendra ainsi en charge la consultation et le pilotage de l'étude. Une convention fixera ainsi le co-financement de l'étude, dont le montant est estimé à 100 000 € H.T, soit 120 000 € TTC.

Cette étude permettra en outre d'esquisser les questions d'insertion d'un site propre de transport en commun, de la gestion des modes actifs, de la présence de la nature et de la fonction des boulevards de manière plus générale.

Un projet de convention d'étude partenariale a ainsi été établi par l'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux-Euratlantique et la CUB pour définir d'une part le contenu de l'étude, mais également les modalités juridiques, financières et administratives du suivi de l'étude.

Le plan de financement de l'étude sera le suivant :

- pour la CUB : 50 000€ H.T, soit 50% du montant estimé de l'étude,
- pour l'EPA Bordeaux-Euratlantique : 50 000€ H.T, soit 50% du montant estimé de l'étude.

La participation de la CUB sera imputée sur la ligne budgétaire dans l'exercice 2014 – Budget principal – Chapitre 204 – Article 204183 – Fonction 822 :

- Programme 05P112 intitulé Etudes prospectives déplacements,
- Opération 05P112O003 intitulée Prospective Déplacement (TED).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

VU la délibération n°2010/ 0254 en date du 28 mai 2010 du Conseil de Communauté autorisant son Président à signer le protocole de partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine, l'Etat, la Ville de Bordeaux, la Ville de Bègles, la Ville de Floirac et l'Etablissement Public d'Aménagement Bordeaux-Euratlantique,

VU le protocole de partenariat 2010-2024 entre l'Etat, la Communauté Urbaine de Bordeaux, les Villes de Bègles, Bordeaux et Bègles, la Région Aquitaine et l'Établissement Public d'Aménagement de Bordeaux-Euratlantique,

VU la décision du Conseil d'Administration de l'EPA Bordeaux-Euratlantique du 20 décembre 2013,

VU le projet de convention figurant en annexe,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT L'INTERET d'étudier les possibles évolutions en termes de déplacements, de fréquentation et de cohérence paysagère du boulevard Jean-Jacques Bosc,

CONSIDERANT QUE le projet de convention d'étude partenariale établi entre l'EPA Bordeaux-Euratlantique et La Cub définit le contenu de l'étude et les modalités juridiques, financières et administratives du suivi de l'étude ;

DECIDE

Article 1 : Le financement d'une étude urbaine et de mobilité sur le Boulevard Jean-Jacques Bosc avec l'EPA Bordeaux-Euratlantique, pour un montant estimé de 100 000 € H.T, co-financé à moitié par chaque partenaire ;

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention avec l'EPA Bordeaux-Euratlantique figurant en annexe ;

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget dans l'exercice 2014 : Budget principal – Chapitre 204 – Article 204183 – Fonction 822 :

- Programme 05P112 intitulé Etudes prospectives déplacements,
- Opération 05P112O003 intitulée Prospective Déplacement (TED).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 JANVIER 2014

PUBLIÉ LE : 28 JANVIER 2014

M. MICHEL OLIVIER